

L'ESSENTIEL 2023



Branche de la propreté et services associés



IDCC 3043



AKTO

Exercice
2023



SOMMAIRE



LES ENTREPRISES ET LES EMPLOIS DANS LA BRANCHE

<u>LES ENTREPRISES</u>	P.2
<u>LES SALARIÉS ET LES EMPLOIS</u>	P.3
<u>LES INTENTIONS D'EMBAUCHE ET LES OFFRES COLLECTÉES PAR FRANCE TRAVAIL</u>	P.6
<u>LE CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION</u>	P.7
<u>LE TUTORAT</u>	P.8
<u>LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE</u>	P.9

LA FORMATION PROFESSIONNELLE

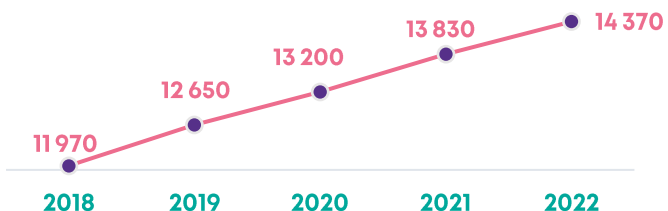
<u>L'ACCÈS À LA FORMATION</u>	P.10
<u>LE DISPOSITIF PRO A</u>	
<u>LE PLAN DE FORMATION DANS LES ENTREPRISES DE MOINS DE 11 SALARIÉS</u>	P.11
<u>LE PLAN DE FORMATION DANS LES ENTREPRISES DE 11 SALARIÉS ET PLUS</u>	P.12
<u>LE FNE - FORMATION</u>	P.13

Les entreprises et les emplois dans la branche

LES ENTREPRISES

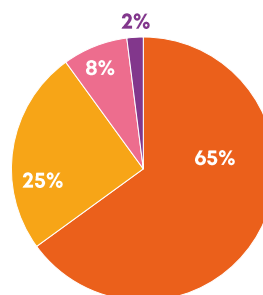
- Le nombre d'entreprises dans la branche augmente chaque année.
- En 2021, l'ancienneté moyenne des entreprises est de 6,6 ans, celle-ci est en léger recul par rapport à l'année précédente, étant donnée la création de nouvelles entreprises.
- Les entreprises sont principalement implantées dans trois régions : Île-de-France (26%), Auvergne-Rhône-Alpes (15,4%) et Provence-Alpes-Côte d'Azur (11,2%).

Évolution du nombre d'entreprises



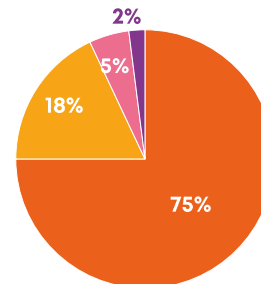
Répartition des entreprises

Selon leur taille



- Moins de 10 salariés
- De 10 à 49 salariés
- De 50 à 250 salariés
- 250 salariés et plus

Selon leur ancienneté



- Inférieure à 10 ans
- De 10 à 19 ans
- De 20 à 29 ans
- 30 ans et plus

- En termes de statut juridique, la majorité des entreprises est une SAS (38,5%) ou une SARL (48,2%)
- En 2023, la branche compte 14 370 entreprises employant au moins 1 Equivalent Temps Plein (ETP) sur l'année (source : DARES, portrait statistique de branche).



14 370
entreprises
dont 65% de TPE

Effectif moyen :
40,3
salariés

15 960
établissements

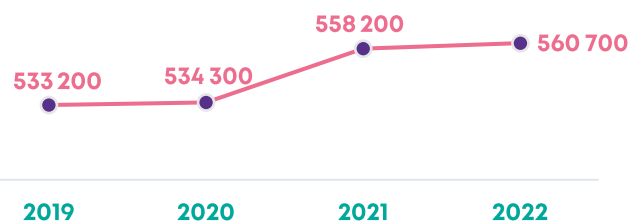
Sources : OPCO CCN n°3043 ;
Portrait statistique de branche (2022) - Dares ;
France compétences

Les entreprises et les emplois dans la branche

LES SALARIÉS ET LES EMPLOIS

- Le nombre de salariés dans la branche augmente depuis 2010.
- En 2023, la branche emploie 352 534 Equivalents Temps Plein (ETP).

Évolution du nombre de salariés

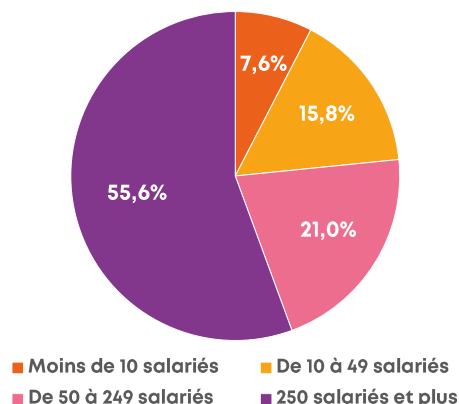


- Les entreprises de 250 salariés et plus représentent 2,1% des entreprises, mais emploient plus de la moitié des salariés de la branche (55,6%).
- Les salariés de la branche sont aux deux-tiers des femmes (62%). Une proportion plutôt stable depuis plusieurs années, et nettement supérieure à celle observée au niveau national dans le secteur privé (40,4%).
- La proportion de femmes augmente avec la taille d'entreprise : elles représentent un peu plus de la moitié des salariés dans les entreprises de moins de 10 salariés (51%), mais plus de deux tiers des ceux des entreprises de 250 salariés et plus (68%).

- L'âge moyen des salariés de la branche diminue après plusieurs années de hausse. Il est passé entre 2021 et 2022 de 43,4 ans, à 42,7 ans. Les femmes sont plus âgées que les hommes : 43,5 ans, contre 41,6 ans.
- L'âge moyen augmente avec la taille d'entreprise, et diminue davantage dans les TPE : 40,6 ans dans les entreprises de moins de 10 salariés, il est de 44,0 dans les entreprises de 250 salariés et plus.

Répartition des salariés

Selon la taille de l'entreprise



560 700
salariés
Âge moyen des salariés :
42,7 ans

62% de femmes

7,6% des
salariés
travaillent
dans une TPE

Sources : OPCO CCN n°3043 ;
Portrait statistique de branche (2022) - Dares ;
France compétences

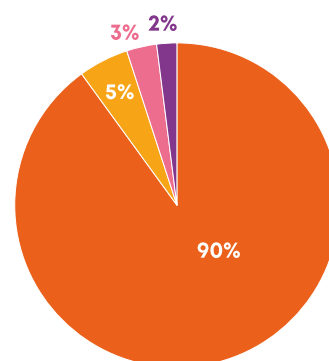
Les entreprises et les emplois dans la branche

LES SALARIÉS ET LES EMPLOIS (suite)

- Plus d'un salarié sur quatre travaille en Île-de-France.
- Le CDI reste de loin le type de contrat le plus fréquent et sa part est en hausse cette année. Il concerne 3 salariés sur 4.
- Le temps partiel concerne plus des deux-tiers des salariés (69%), notamment les femmes (79%), et les ouvriers (73%).
- La majorité des salariés de la branche est de statut ouvrier (90%). Cette part est stable sur le temps. La part d'ouvriers dans les effectifs salariés augmente avec la taille d'entreprise : 80% des entreprises de moins de 10 salariés, ils représentent 91% des effectifs des entreprises de 250 salariés et plus.

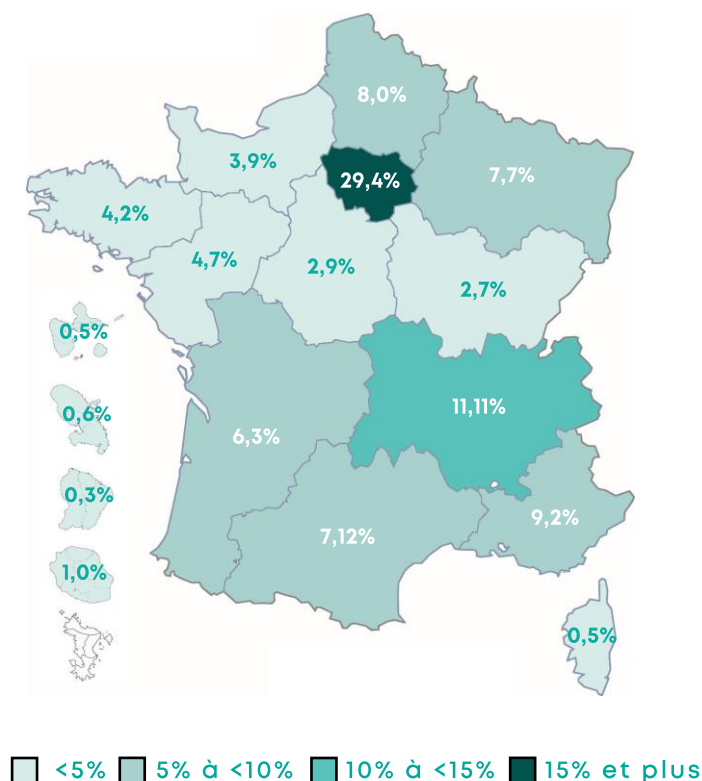
Répartition des salariés

Selon la CSP



- Ouvriers
- Employés
- Professions Intermédiaires
- Cadres et commerçants, chefs d'entreprise

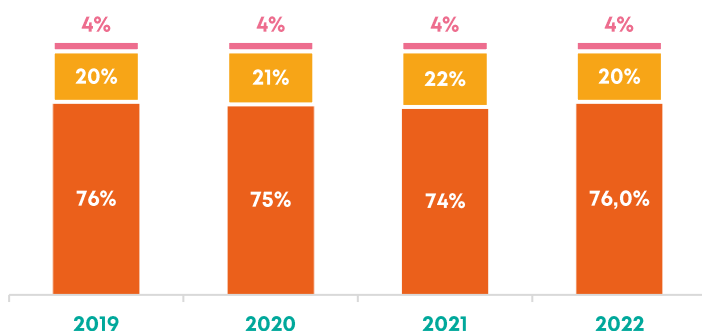
Selon la région



■ <5% ■ 5% à <10% ■ 10% à <15% ■ 15% et plus

Evolution de la répartition des salariés

Par type de contrat



■ CDI ■ CDD ■ Autres (travail occasionnel ou à l'acte, apprentissage...)

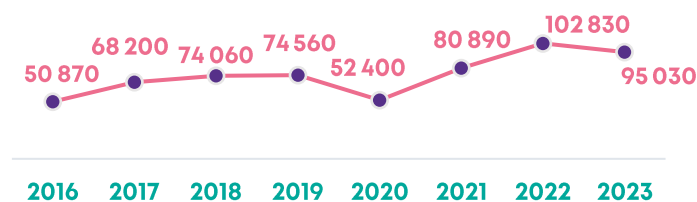
Les entreprises et les emplois dans la branche

LES OFFRES COLLECTÉES PAR FRANCE TRAVAIL

- Les offres collectées par France Travail ont diminué en 2020, et ont ensuite réaugmenté et dépassé leur niveau précédent. Depuis fin 2022, on observe qu'en tendance les offres d'emploi collectés diminuent.
- Les volumes d'offres d'emploi en CDI collectées par France Travail sont caractérisés par une baisse de 6 points entre le 1^{er} et le 2^{ème} trimestre 2022. Pour ensuite augmenter, jusqu'à atteindre un pic fin 2023 (70%, soit +10 points par rapport au 2^{ème} semestre 2022). Les deuxième et troisième trimestres 2024 sont caractérisés par une stabilisation de la part des CDI dans les offres collectées (59%).
- Les entreprises cherchent principalement à recruter des salariés sur des postes « cœur de métier » (en rapport avec le nettoyage).
- La quasi-totalité des recrutements concernent des postes d'ouvrier ou d'employé.

Note importante : les offres d'emploi présentées ici sont uniquement celles collectées par France Travail, les volumes ne reflètent donc pas l'intégralité des postes proposés par la branche

Évolution du nombre de projets de recrutement



Évolution du nombre d'offres collectées par France Travail

	1 ^{ER} TRIMESTRE 2022	2 ^E TRIMESTRE 2022	3 ^E TRIMESTRE 2022	4 ^E TRIMESTRE 2022	1 ^{ER} TRIMESTRE 2023	2 ^E TRIMESTRE 2023	3 ^E TRIMESTRE 2023	4 ^E TRIMESTRE 2023	1 ^{ER} TRIMESTRE 2024	2 ^E TRIMESTRE 2024	3 ^E TRIMESTRE 2024
Ensemble	24 320	27 070	28 120	23 320	24 060	25 510	25 320	20 140	22 010	23 450	24 310
CDI	16 070	16 160	17 580	16 170	16 670	16 210	16 180	14 090	14 190	13 870	14 420
CDD de plus de 6 mois	740	670	680	530	720	720	820	540	850	1 060	810
CDD de 1 à 6 mois	5 300	7 260	6 660	4 610	4 750	6 040	5 510	3 880	5 220	6 150	6 090
CDD de moins d'un mois	1 980	2 630	2 960	1 880	1 730	2 290	2 660	1 500	1 570	2 210	2 840
Autres	230	350	240	130	190	250	150	130	180	160	150

Plus de 95 000

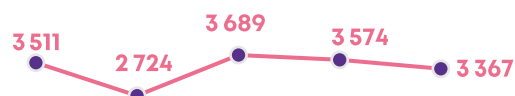
Offres d'emploi
Collectées par France Travail dans le secteur en 2023

Les entreprises et les emplois dans la branche

LE CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

- Le nombre de recrutements en contrat de professionnalisation a diminué ces deux dernières années (-9%).
- 2,2% des entreprises de la branche ont recruté au moins un salarié en contrat de professionnalisation. Plus de la moitié des salariés travaillent dans une entreprise de 250 salariés et plus (55,6%), mais leur part a diminué légèrement en 2022 (56,1% en 2021).

Évolution du nombre de contrats de professionnalisation



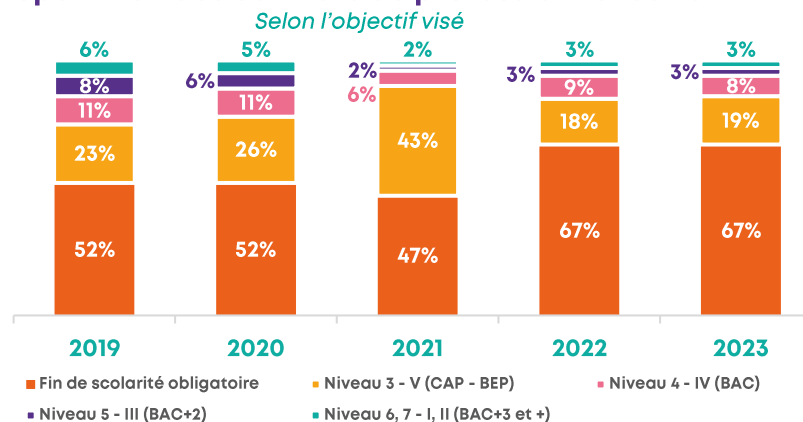
2019 2020 2021 2022 2023

- 10% des contrats de professionnalisation sont conclus à durée indéterminée.
- L'essentiel des contrats de professionnalisation a une durée inférieure ou égale à 1 an (96%).
- Plus de la moitié des recrutements concerne des hommes (56%).

- Depuis 2019, la tendance est à l'accroissement des embauches de salariés de niveau de qualification moins élevé, jusqu'à atteindre un pic en 2021 (90%). Depuis 2022, on observe une stabilité du volume de salariés recrutés en contrat de professionnalisation ayant un niveau infra-bac (86%).
- En parallèle de cette évolution, le niveau des certifications visées dans le cadre du contrat de professionnalisation diminue également. En 2023, 14% de celles-ci sont de niveau Bac ou plus, en 2019, ce taux était de 25%.
- Dans le même temps, le dispositif permet de plus en plus souvent l'intégration de salariés plus âgés : la part de 36 ans et plus dans les recrutés passe de 45% en 2019 à 53% en 2021. Ce chiffre reste stable entre 2021 et 2023.

- 67% des contrats visent l'obtention d'un CQP ou d'un TFP. Les métiers les plus concernés sont ceux d'agent machiniste, et d'agent d'entretien et de rénovation. Viennent ensuite les métiers de chef d'équipe, responsables de secteur, laveurs de vitre et chef de site.
- Pour les contrats ne visant pas un CQP ou un TFP, ceux-ci concernent en majorité des formations ayant pour thème le cœur de métier de la branche : nettoyage, assainissement, environnement.

Répartition des contrats de professionnalisation



3 367 contrats de professionnalisation

signés dans 434 entreprises

52%

des contrats signés le sont dans un GEIQ

8,9 mois

durée moyenne des contrats

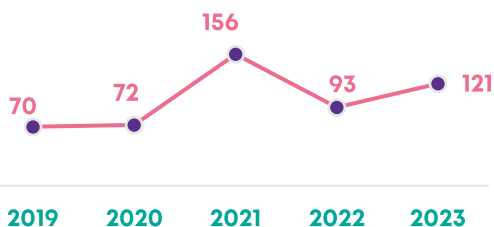
Source : OPCO CCN n°3043

Les entreprises et les emplois dans la branche

LE TUTORAT

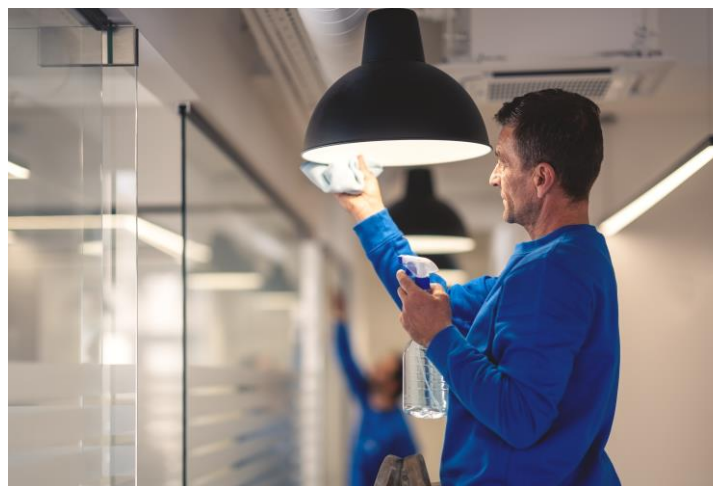
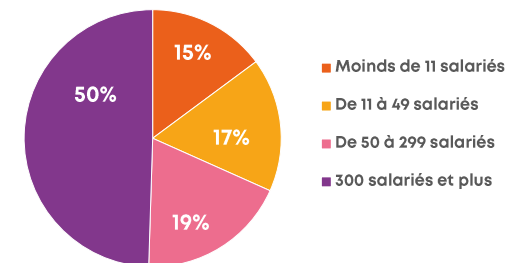
- Après une forte baisse en 2022 (-40 points par rapport à 2021), le nombre de tuteurs formés augmente en 2023 (+30 points).
- La durée moyenne des formations est de 12 heures.
- Ce sont surtout les plus grandes entreprises qui forment des tuteurs : 50% proviennent d'une entreprise de 300 salariés et plus.

Évolution du nombre de tuteurs formés



Répartition des tuteurs formés

Selon la taille d'entreprise



121
tuteurs formés

12 heures

durée moyenne des formations

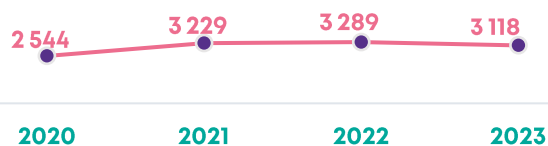
Source : OPCO CCN n°3043

Les entreprises et les emplois dans la branche

LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

- 1 salarié recruté en contrat d'apprentissage sur 4 l'est dans une TPE (25%), plus de la moitié dans une entreprise de 50 salariés et plus (54%).
- A l'inverse du contrat de professionnalisation, ce dispositif permet le recrutement de salariés à des niveaux de qualification plus élevés chaque année.
- Plus d'un tiers des certifications visées dans le cadre du contrat d'apprentissage (37%) sont des titres, le restant, des diplômes (63%).

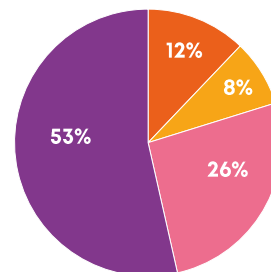
Évolution du nombre de contrats d'apprentissage



- En 2023, plus de la moitié des certifications visées sont de niveau Bac + 3 et plus (53%).
- Plus d'un tiers (37 %) vise l'obtention d'une certification sur laquelle la branche s'est positionnée en termes de NPEC, notamment le CAP Agent de propreté et d'hygiène et le titre Agent de propreté et d'hygiène.
- Le principal thème de formation est le l'hygiène, propreté : 26% des formations y ont trait.

Répartition des certifications visées

Selon leur niveau



- Niveau 3 - V (CAP - BEP)
- Niveau 4 - IV (BAC)
- Niveau 5 - III (BAC+2)
- Niveaux 6, 7 - I, II (Bac+3 et +)



3 118 contrats d'apprentissage

signés dans 1 255 entreprises

Plus de 1 apprenti sur 2 est un homme

17,0 mois

durée moyenne des contrats

823 heures

durée moyenne des formations

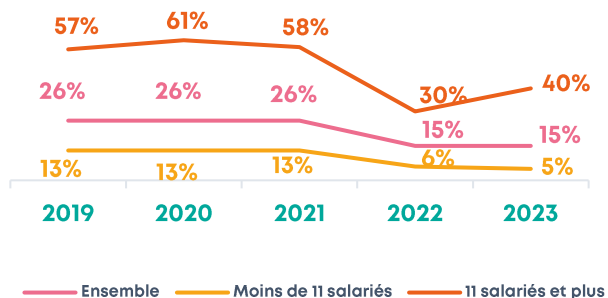
Source : OPCO CCN n°3043

Les entreprises et les emplois dans la branche

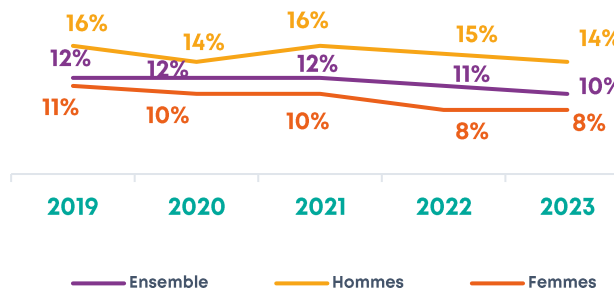
L'ACCÈS À LA FORMATION

- En 2023, 10% des salariés sont partis en formation dans le cadre du Plan de Développement des Compétences (98%) ou du FNE (2%).
- 54% des heures de formation sont au bénéfice de salariés de statut ouvrier.
- Le volume de départs en formation diminue (-5%), et les taux de départ en formation diminuent, notamment chez les professions intermédiaires. La baisse du volume est notamment liée à une forte baisse du volume de stagiaires formés dans le cadre du FNE (-58%).

Évolution du taux d'entreprises formatrices



Évolution du taux de départ en formation



À noter

Les données formation indiquées dans cette partie sont établies à partir des actions ayant fait l'objet d'une demande de prise en charge auprès d'AKTO. Elles ne représentent de ce fait pas la totalité des formations réalisées dans le cadre du plan des entreprises de 11 salariés et plus.

ZOOM : LES CQP ET TFP DE BRANCHE

Bilan 2023 :

- 1 351 salariés ont été formés à un CQP ou un TFP de la branche hors alternance. Dans ce cadre, les salariés ont notamment été formés aux métiers d'agent machiniste (636), de chef d'équipe (385), d'agent d'entretien et de rénovation (126) et de responsable de secteur (94).
- 3 408 contrats de professionnalisation visaient une telle certification et 1 148 contrats d'apprentissage. Dans ce cadre, les salariés ont notamment été formés aux métiers d'agent machiniste (1 808), d'AERP (437) et de chef d'équipe (113).

58 243
stages de formation

15% d'entreprises
ont formé au moins un salarié

8,3%
taux de départ en formation

Sources : OPCO CCN n°3043

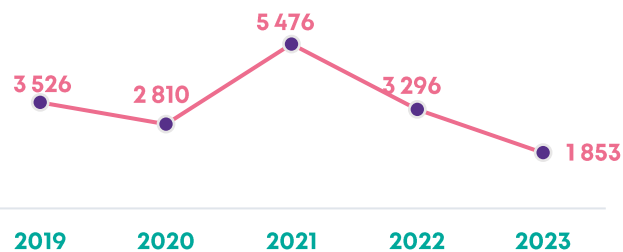
La formation professionnelle



LE PLAN DE FORMATION DES ENTREPRISES DE MOINS DE 11 SALARIÉS

- Le nombre de stagiaires formés continue à diminuer en 2023 dans les entreprises de moins de 11 salariés.
- L'année est marquée par une hausse de la part des femmes (+ 8 points) et une augmentation de la part des employés (+ 20 points) parmi les stagiaires formés.
- La durée moyenne de formation est en hausse (30,6 heures contre 24,1 heures en 2021).
- La part des formations d'une durée supérieure à 30 heures (31%) augmente elle aussi cette année (+ 14 points).

Évolution du nombre de stagiaires



Répartition des stagiaires

Selon le sexe



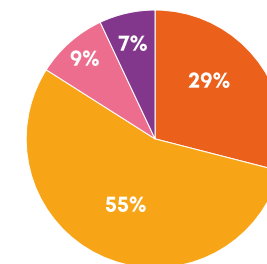
■ Hommes

■ Femmes



Répartition des stagiaires

Selon la CSP



■ Ouvriers

■ Employés

■ Professions intermédiaires

■ Cadres

1 853 stagiaires

30,6 heures

durée moyenne des formations

Cœurs de métiers

principal thème de formation

Source : OPCO CCN n°3043

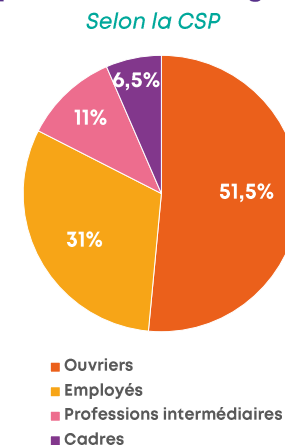
La formation professionnelle

LE PLAN DE FORMATION DES ENTREPRISES DE 11 SALARIÉS ET PLUS

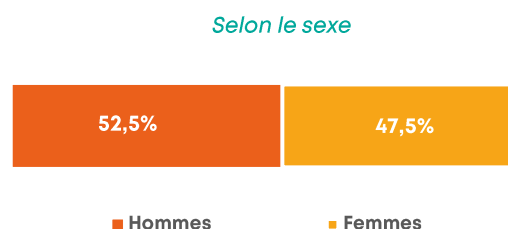
- Les départs en formation dans le cadre du plan de formation restent stables (+0,5%).
- La hausse du nombre de bénéficiaires est observée de manière relativement uniforme, mais elle est particulièrement forte dans les entreprises de 1 000 salariés et plus, qui à elles seules forment près de 30 000 stagiaires.
- Plus d'un stagiaire sur deux (56 %) a suivi une formation « cœur de métier » en 2023.
- Les autres principaux thèmes de formation ont trait au commerce et à la vente (15%), au transport, à la manutention ou à au magasinage (11%), ou aux spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion (8%).
- 91% des formations ont une durée inférieure à 30 heures.



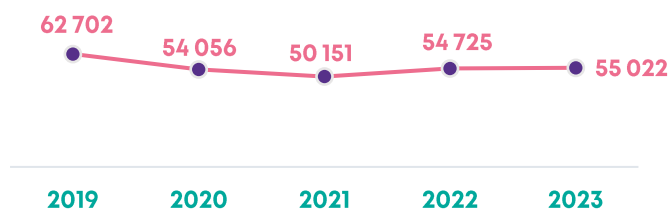
Répartition des stagiaires



Répartition des stagiaires



Évolution du nombre de stagiaires



55 022 stagiaires

17 heures

durée moyenne des formations

Cœurs de métier

principal thème de formation

Source : OPCO CCN n°3043

La formation professionnelle

LE FNE - FORMATION

- Le nombre de stagiaires formés dans le cadre du FNE continue à diminuer en 2023 (-58%).
- Parmi les stagiaires, la part des hommes augmente et celle des femmes diminue.
- La part des ouvriers dans les stagiaires continue à diminuer en 2023 (-14 points), au profit des employés et des cadres.
- La durée moyenne de formation diminue (21,9 heures contre 45,5 heures en 2022).
- La part des formations d'une durée supérieure à 30 heures (14%) diminue (-4 points).

Répartition des stagiaires Selon le sexe



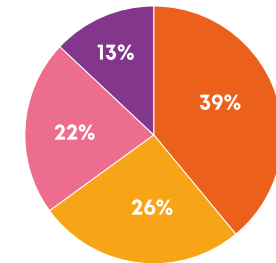
■ Hommes ■ Femmes



- Près d'un stagiaire sur deux (41%) a suivi une formation liée au commerce ou à la vente. Le deuxième thème de formation, QHSE, voit sa part augmenter fortement, et concerne un stagiaire sur cinq (19% contre 1% en 2022). Le troisième thème de formation, sont les cœurs de métiers, qui diminue fortement et concerne 1 stagiaire sur 10 (12% contre 33% en 2022).

Répartition des stagiaires

Selon la CSP



■ Ouvriers
■ Employés
■ Professions intermédiaires
■ Cadres

1 277 stagiaires

(3 057 en 2022)

21,9 heures

durée moyenne des formations

Cœurs de métiers

principal thème de formation

Source : OPCO CCN n°3043

AKTO

14 rue Riquet
75 019 Paris
Tél. : 01 53 35 70 00



AKTO
L'humain au cœur des services